



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Entreprises : Alsace

Question écrite n° 14687

Texte de la question

M Andre Lajoinie appelle l'attention de M le ministre de l'industrie et de l'aménagement du territoire sur la situation aux mines de potasse d'Alsace. Ces salariés sont en lutte pour une augmentation de leurs salaires de 1 200 francs par mois correspondant au simple rattrapage du pouvoir d'achat perdu depuis 1983. La satisfaction de cette revendication serait une première prise en compte de la nécessaire revalorisation du métier de mineur demandée depuis longtemps et amplement justifiée. Le refus opposé par la direction de la société est d'autant plus condamnable que le groupe affiche un de ses meilleurs résultats financiers avec 230 millions de francs de bénéfices pour 1988. L'action des salariés porte aussi sur l'avenir de leur mine. Alors que le gisement devait être exploitable jusque au-delà de l'an 2000, la perspective de la fermeture accélérée est relancée à partir du rapport relatif à l'avenir de la chimie française. Faute d'informations officielles disponibles sur ce point, la presse et les intéressés en sont réduits à commenter des déclarations inverifiables. Ce mystère est inquiétant car les mauvais coups sont toujours perpétrés dans le secret. Aussi, solidaire de la lutte des mineurs, il lui demande de prendre d'urgence les dispositions utiles pour amener la direction du groupe : 1o à satisfaire les revendications salariales ; 2o à garantir l'avenir de ce site minier.

Texte de la réponse

Reponse. - Le conflit salarial ouvert le 8 juin 1989 aux mines de potasse d'Alsace a pu cesser le 5 juillet dernier, permettant ainsi la reprise du travail, à la suite de l'accord intervenu entre les partenaires sociaux de l'entreprise. S'agissant de l'avenir des mines de potasse d'Alsace, le ministre de l'industrie et de l'aménagement du territoire confirme l'entière adhésion des pouvoirs publics au plan de production à long terme de la société qui prévoit l'exploitation jusqu'au-delà de l'an 2000. Les différents éléments d'analyse disponibles sur les perspectives des entreprises chimiques françaises ne remettent pas en cause ce plan. L'ouverture prochaine de la mine Ungersheim témoignera d'ailleurs de la volonté commune de valoriser de manière optimale le gisement potassique alsacien.

Données clés

Auteur : [M. Lajoinie Andr•](#)

Circonscription : - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14687

Rubrique : Minéraux

Ministère interrogé : industrie et aménagement du territoire

Ministère attributaire : industrie et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 juin 1989, page 2754